



DYNAMIQUE COMMUNALISTE :

une opportunité à saisir pour le mouvement intercommunal ?

13^{es} Universités d'été de l'ADGCF
MERCREDI 7, JEUDI 8 ET VENDREDI 9 JUILLET 2021
Le Grand Bornand



LES DIRIGEANT.E.S
DE TERRITOIRES



Admettons-le :

l'intercommunalité a surfé sur la vague du succès au cours des deux dernières décennies et rien ne semblait pouvoir l'arrêter. Progressivement responsabilisées dans les domaines du développement économique, de l'habitat, des mobilités, de l'aménagement et de l'environnement, les communautés se sont imposées comme les pivots de notre organisation territoriale, comme l'échelle des solutions en matière de conception et de mise en œuvre des services publics locaux. Mieux : mobilisée sur tous les fronts au cours du printemps 2020, l'intercommunalité a pu (é)prouver au plus fort de la période pandémique, sa capacité d'action et de solidarité en assurant le maintien sur nos territoires d'un ensemble de services de base (eau et assainissement, collecte et tri des déchets, maintien à domicile des personnes âgées, déploiement des réseaux de THD...) essentiels à la vie quotidienne de nos concitoyens.



LA FIN DU CONSENTEMENT ?

L'heure de la consécration alors ? Pas tout à fait. En réalité, **jamais la légitimité du périmètre d'intervention de nos communautés et métropoles n'a semblé autant discutée qu'aujourd'hui**, la dernière séquence électorale locale ayant indéniablement intensifié cette « dérive ». De quoi parle-t-on ? Pêle-mêle, de certaines prises de positions de nouveaux élus semblant ramener l'intercommunalité à une coopérative de communes ; de la remise en cause de la répartition des compétences au sein du bloc local et de la réouverture de négociations autour du « qui fait quoi » ; de la démultiplication des processus de « dé-mutualisation » qui affectent même des communautés historiquement pionnières en la matière ; de ces édiles municipaux enfin qui font le choix de ne pas siéger dans les instances communautaires ou métropolitaines... **Bref, d'un risque d'effacement progressif de l'« esprit » de solidarité de l'intercommunalité au profit d'un retour du communalisme.**

Alors oui, peut-être aurait-il fallu être plus attentif à l'expression d'un « blues des maires » fortement médiatisé au cours de l'été 2018 et à son issue législative, la loi Engagement et proximité qui promettait de revenir, au moins symboliquement, à une organisation « traditionnelle » du monde territorial recentré autour de la figure hégémonique du « maire ». Mais tout de même, **il était difficile de prévoir le reflux politique, voire « idéologique » dont la dynamique intercommunale fait l'objet au sein de certaines assemblées communautaires mais aussi métropolitaines.**



RÉINVENTER LE « MODELE INTERCOMMUNAL »

En somme, nous assistons, en ce moment même, à la redéfinition des modalités de fonctionnement et de déploiement du bloc local. **Pouvait-il d'ailleurs en être autrement alors que la dernière réforme territoriale en date a quasiment divisé par deux le nombre d'intercommunalités mais n'a conduit qu'à la diminution de 4 % du nombre de communes ?** Sans doute non. Mais, pour l'ADGCF, cette spirale a priori mortifère pour la dynamique intercommunale pourrait être en réalité la condition de sa survie. Pourquoi ? **Parce qu'elle la contraint à se relancer, voire à se réinventer.** Dit autrement, il nous faut désormais dépasser les figures historiques de l'intercommunalité dite de « réseaux » mais aussi celle de « projet » et engager sans plus attendre la mutation profonde du modèle intercommunal.

C'est précisément l'objet de ces treizièmes Universités d'été des directeurs généraux des communautés et métropoles. **Dans le monde post Covid-19 qui s'annonce, tout à la fois financièrement exsangue, réceptacle d'une demande sociale forcément croissante et soucieux d'une conquête écologique des territoires, c'est essentiellement la capacité des administrations locales à nouer des collaborations à géométrie variable qui définira l'efficacité de l'action publique.** Dans ce contexte, l'intercommunalité doit progressivement devenir l'espace où seront passées au tamis puis coordonnées afin d'être mieux territorialisées l'ensemble des politiques publiques fabriquées au sein du bloc local. Dit autrement, **l'enjeu de cette nouvelle édition des Universités d'été de l'ADGCF est de définir le mode d'emploi d'un exercice du pouvoir local reposant sur la capacité des communautés et métropoles à « faire avec » leurs communes, mais aussi à continuer parallèlement « à faire » tout en s'attachant à « faire faire », c'est-à-dire à renforcer les chaînes de production collectives, à mobiliser les ressources de la société locale tout en luttant contre ses vulnérabilités.**

mercredi 7

JUILLET 2021



Trois journées animées par

Laurence LEMOZY

Directrice scientifique
et de la revue Pouvoirs Locaux,
Docteur en science politique,
Membre associé au Centre
d'études et de recherches
de sciences administratives
(CERSA - UMR 7106),
Université Panthéon-Assas
Paris II



15 H 00

Ouverture ● Florence CORNIER RAVEL,
secrétaire générale adjointe de l'ADGCF &
Yvonic RAMIS, président de l'ADGCF

15 H 15

Comment habiterons-nous le futur ? ●
Jacques LÉVY, géographe, professeur à
l'École polytechnique de Lausanne

La coprésence, la mobilité et la télécommunication sont les trois grandes modalités de la « distance » que l'humanité a historiquement expérimenté dans les villes, l'entreprise, mais aussi la famille. Durant les périodes de confinement, la télécommunication a indéniablement pris le pas sur les deux autres modalités, permettant au système social de continuer à fonctionner. Dans ce contexte, comment envisager l'évolution des styles de vie des habitants ordinaires et quels impacts pour les politiques publiques ?

16 H 15

Relance et transition écologique : le pari de l'intercommunalité ? ● Échanges libres avec Jérôme GUTTON, directeur général délégué Territoires et Ruralités à l'ANCT, coordinateur national des CRTE

Le déploiement privilégié des contrats de relance et de transition énergétique à l'échelle intercommunale ainsi que leur adossement aux « projets de territoire » qu'élaborent les communautés et les métropoles semblent consacrer les intercommunalités comme le pivot et l'ensemblier de l'action publique locale. Au-delà de ce dispositif spécifique, comment envisager aujourd'hui la place des structures intercommunales dans la stratégie territoriale de l'ANCT (et de l'État) ? Quelles visions du « local » partager ? Quels types d'accompagnement et de coopération envisager ?

17 H 15

Valorisation des travaux partenariaux menés en 2021

18 H 00

Clôture de la 1^{re} journée

20 H 00

Cocktail dînatoire

jeudi 8
JUILLET 2021



09 H 15

Élections locales de 2020 : l'intercommunalité en toile de fond ◉ Rémi LEFÈBVRE, politologue, professeur à Sciences Po Lille

Pas plus qu'au premier tour, l'intercommunalité ne s'est imposée dans la campagne de second tour des élections locales. Dans le même temps, force est de constater que le « troisième round » au sein des communautés et métropoles a souvent fait l'objet de luttes particulièrement intenses, parfois âpres si ce n'est rocambolesques. Est-on au bout d'un système ? Comment repenser la dimension citoyenne de l'intercommunalité à l'aune de la sacralisation de la fonction de maire ? Quels scénarios envisager pour dépasser le « fléchage » ?

10 H 30

Table ronde ◉ **Esprit coopératif ou communalisme ambiant : les directeurs généraux face aux nouvelles figures de la « dynamique » intercommunale**

En ce début de mandature, les défis que les directeurs généraux des communautés et métropoles ont à relever ne manquent pas : de la reconquête écologique de nos territoires à l'accompagnement du plan national de relance économique en passant par l'adaptation de nos organisations et, plus globalement, du service public, à la nouvelle donne numérique, l'intercommunalité est mobilisée sur tous les fronts. Dans quelle « atmosphère » les managers territoriaux ont-ils pris les commandes des administrations intercommunales en 2020 ? Quelles relations aux maires et aux services municipaux ?

Avec : **Pascal FORTOUL**, président d'honneur de l'ADGCF, conseiller communautaire du Pays Voironnais, **Virginie HALDRIC**, DGS Département du Var, **Pierrick RAUDE**, DGS de la communauté d'agglomération du Bassin Nord d'Arcachon, **Marie-Claude SIVAGNANAM**, DGS de la communauté d'agglomération de Cergy Pontoise.



12 H 00

Déjeuner

14 H 00

Ateliers prospectifs ◉ **« Dessine-moi une intercommunalité »**

Croissance de la demande sociale, entrée dans un cycle de récession économique et de ruptures écologiques conjuguées à une redéfinition des modalités de gouvernance des communautés métropoles... Nous aurons, en toute probabilité, à appréhender au cours du mandat 2020-2023 une mutation profonde du modèle intercommunal, déjà en cours et accélérée par les effets collatéraux de la pandémie.

Dans ce contexte et, à l'aune de son ADN « coopératif et multiscale », l'intercommunalité pourrait progressivement devenir l'espace où seront passées au tamis puis coordonnées afin d'être mieux territorialisées l'ensemble des politiques publiques fabriquées par le niveau infra - les communes - voire les niveaux supra - départements, régions, État -.

Les ateliers prospectifs de l'ADGCF ont précisément pour ambition d'envisager l'évolution du modèle intercommunal français à l'aune de ses enjeux « internes » et « externes ».



Atelier 1

Bloc local : comment (re)nouer le lien entre les DG des communautés et métropoles et leurs homologues des communes ? ☉ Animation Pascale CHELIN-ALLANIC, CNFPT

Les cadres de coopération et de mise en réseau des managers communaux et intercommunaux peuvent être territorialisés, thématiques, constitués sur des logiques de projet... Quels sont les principes, les plus-values et les fragilités des « collectifs de DG » ? Quelle boîte à outil pour faciliter la mutualisation horizontale et verticale ? Quel usage potentiel du « numérique » ?

Atelier 2

Élaborer et faire vivre un projet de territoire à l'aune de la conférence des maires et dans le cadre d'un pacte de gouvernance : mission impossible ?

☉ Animation Mathilde GARCIN, Club Prospective

La dynamique intercommunale s'est historiquement construite et déployée autour d'un concept : le projet de territoire. Comment engager cette démarche collective à l'aune des dispositions de la Loi Engagement et Proximité visant à affirmer le poids des communes au sein du dispositif communautaire ? Comment lui donner une portée et une légitimité renforcée ?

Atelier 3

Intercommunalités et préfets : un couple en devenir ? ☉ Animation Bruno CASSETTE, sous-préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence, ancien DGS de la métropole européenne de Lille

L'impression que les intercommunalités ne se trouvaient pas dans le « radar » des préfets et des sous-préfets a été considérablement renforcée dans le contexte pandémique. Comment rendre plus légitime, ou plutôt, plus intelligible, le mouvement intercommunal aux yeux du corps préfectoral ?

Atelier 4

L'intercommunalité, commutateur des coopérations interterritoriales horizontales et verticales ? ☉ Animation Manon LOISEL, maître de conférences associé CNAM, consultante chez Partie Prenante

Au regard de ses compétences stratégiques (transition écologique, développement économique, mobilités et habitat), l'intercommunalité pourrait progressivement devenir l'espace où seraient passées au tamis puis coordonnées afin d'être mieux territorialisées l'ensemble des politiques publiques fabriquées par le niveau infra - les communes - et les niveaux supra - départements, régions, État. Comment engager cette mutation du modèle intercommunal ? Quelles coopérations entre intercommunalités ?

Atelier 5

Transition écologique : réussir à manager « sobrement » les politiques territoriales ☉ Animation Héroïse BOYER, consultante, formatrice et coach, Oxalis Scop

Les administrations locales demeurent encore trop souvent prisonnières d'une vision « traditionnelle » du développement local. Face à l'urgence climatique, comment changer de modèle et surtout, de façon de faire ? Quelles méthodes, quel cheminement pédagogique, quels principes managériaux les DG des communautés et métropoles doivent-ils mettre en œuvre pour intégrer opérationnellement la contrainte environnementale à l'action publique locale ? Et si plutôt que faire plus, il s'agissait de faire différemment ?

Atelier 6

Intercommunalité : quelle ingénierie du risque ? ☉ Animation Céline PERHERIN, ingénieure CEREMA

Face à la démultiplication des « catastrophes » -sanitaires, écologiques, technologiques, etc.- qui frappent nos sociétés, les intercommunalités se mobilisent et acquièrent une expertise certaine en matière de prévention des risques et de gestion des crises. Quelles méthodes, quels protocoles adopter face aux « risques » et à leurs typologies ? Quels outils spécifiques déployer ? Comment mieux coordonner l'action des communes ?

- 16 H 00 Pause
- 16 H 15 Restitution & débats
- 17 H 30 Clôture de la deuxième journée
- 19 H 00 Départ pour le dîner en altitude



vendredi 9

JUILLET 2021

- 9 H 00 **Mot d'accueil du maire du Grand Bornand** ◉ André PERRILLAT-AMÉDÉ
- 9 H 15 **Rendre notre modèle de développement local tout à la fois « vertueux » et « désirable » : une ambition intercommunale ?** ◉ Pierre VELTZ, économiste et sociologue ; Caroline BOUVARD, DGA Développement et Attractivité de Grenoble-Alpes Métropole
 Jusqu'à présent, les stratégies de développement portées par les États-Nations et les collectivités locales n'ont pas été à la hauteur de l'urgence écologique. Pour être « désirables », les nouveaux régimes de sobriété doivent s'inscrire dans une réorientation des priorités productives : santé, éducation, alimentation, loisirs, sécurité, mobilité... C'est autour d'une économie plus centrée sur le « bien-être » de nos concitoyens que doivent aujourd'hui s'inscrire les politiques de développement déployées par les intercommunalités. Quels sont les modèles économiques urbains contemporains ? Comment construire un modèle productif de la sobriété ? Comment faire atterrir ce modèle sur nos territoires ? Quelles sont les expériences pionnières dans ce domaine ?
- 10 H 15 **Chaîne de production du service public : un nouveau contrat social pour nos territoires ?** ◉ Philippe ESTÈBE, géographe, enseignant à Sciences Po Paris
 La période de confinement liée à la pandémie de Covid-19 a permis de mettre en perspective l'émergence de nouvelles chaînes de solidarité entre les autorités publiques territoriales, les opérateurs privés et les citoyens-usagers. Au-delà de la stricte régulation, ces dynamiques posent la question des modes alternatifs de production du service public : l'implication plus importante des entreprises et des citoyens, appelée potentiellement à s'accroître dans les années à venir, suppose d'inventer de nouveaux processus de pilotage et de mise en œuvre de l'action publique, plus hybrides.
- 11 H 00 Pause
- 11 H 30 **Discours de clôture : « 2020-2026 : quelles perspectives pour la dynamique intercommunale ? »** ◉ Sébastien MARTIN, président du Grand Chalon Agglomération, président de l'AdCF
- 12 H 30 **Cocktail déjeunatoire**

Inscription sur www.adgcf.fr

13^{es} Universités d'été de l'ADGCF

Mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 juillet 2021

Espace Grand Bo, situé au cœur du village-station du Grand Bornand (74)

DROITS D'INSCRIPTION PAR PERSONNE

- Adhérents CC : **150 € TTC**
- Adhérents CA : **200 € TTC**
- Partenaires : **250 € TTC**
- Cabinets affiliés : **500 € TTC**
- Non adhérents CC : **300 € TTC**
- Non adhérents CA : **400 € TTC**
- Non partenaires : **1 500 € TTC**

Règlement par carte bancaire ou mandat administratif.

Inscriptions : www.adgcf.fr - contact : marie-agnes.ducrot@adgcf.fr - **06 68 22 02 22.**

Frais d'annulation : toute demande d'annulation devra être formulée par email auprès de marie-agnes.ducrot@adgcf.fr au plus tard le 22 juin. Au-delà de cette date, les frais d'annulation seront facturés pour un montant équivalent à l'inscription.

INFOS PRATIQUES

ORGANISER VOTRE DÉPLACEMENT



En avion

- Aéroport d'Annecy-Meythet à **35 km**
- Aéroport de Lyon - Saint Exupéry à **150 km**
- Aéroport International de Genève à **50 km**



En train : gare SNCF d'Annecy à **30 km**

- TGV en provenance de la plupart des grandes villes
- Réservez vos billets en ligne sur www.sncf.com ou au **08 92 35 35 35**
- Liaisons quotidiennes par bus avec les Voyages Crolard **04 50 02 20 58**



VOUS LOGER



- Centrale de réservation du Grand Bornand **04 50 02 78 09**

L'ADGCF EN PARTENARIAT AVEC :



LES DIRIGEANT.E.S
DE TERRITOIRES

22 rue Joubert 75009 Paris
Tél. 01 55 04 88 19
www.adgcf.fr